



60 ans

IAEA *L'atome pour la paix et le développement*

Conférence générale

GC(61)/RES/6

Septembre 2017

Distribution générale

Français

Original : anglais

Soixante et unième session ordinaire

Point 11 de l'ordre du jour
(GC(61)/25)

Le Fonds de roulement en 2018

Résolution adoptée le 21 septembre 2017, à la septième séance plénière

La Conférence générale,

Acceptant les recommandations du Conseil des gouverneurs relatives au Fonds de roulement de l'Agence en 2018,

1. Approuve un montant de 15 210 000 € pour le Fonds de roulement de l'Agence en 2018 ;
2. Décide qu'en 2018 le Fonds sera alimenté, administré et utilisé conformément aux dispositions pertinentes du Règlement financier de l'Agence¹ ;
3. Autorise le Directeur général à prélever sur le Fonds de roulement des avances, dont le montant ne devra à aucun moment dépasser 500 000 € en vue de financer à titre temporaire des projets ou des activités approuvés par le Conseil des gouverneurs pour lesquels aucun crédit n'a été ouvert au budget ordinaire ;
4. Invite le Directeur général à soumettre au Conseil des gouverneurs un état des avances qu'il aura prélevées en vertu des pouvoirs qui lui sont donnés au paragraphe 3 ci-dessus.

¹ INFCIRC/8/Rev.3.